

Allemagne/Politique

Helmut Kohl est mort

AFP
Berlin/Allemagne

L'ancien chancelier, qui disparaît à 87 ans, était considéré comme le père de la réunification.

HELMUT Kohl, père de la réunification allemande, pilier de la construction européenne et détenteur du record de longévité à la chancellerie après-guerre (1982-1998), est mort hier à 87 ans.

"Nous sommes en deuil", a annoncé l'Union chrétienne-démocrate (CDU) sur son compte Twitter, tandis que le quotidien populaire Bild, dont la direction était très proche de l'ex-chancelier, a précisé qu'il était décédé "ce matin (hier) dans sa maison de Ludwigshafen" (sud-ouest).

Helmut Kohl était l'"essence même de l'Europe", a commenté le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Helmut Kohl, en très mauvaise santé et cloué dans un fauteuil roulant depuis 2009, avait no-

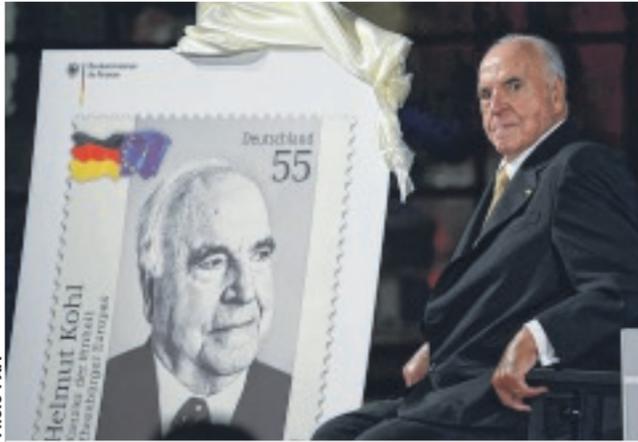


Photo : AFP

Père de la réunification allemande, pilier de la construction européenne, détenteur du record de longévité à la chancellerie après-guerre : Helmut Kohl, vient de mourir à 89 ans.

tamment souffert d'un accident vasculaire cérébral et s'était cassé la hanche. La chancelière Angela Merkel, qui lui avait pris les commandes du parti à l'issue d'une bataille interne, n'a pas réagi dans l'immédiat.

L'ancien rédacteur en chef de Bild, Kai Diekmann, qui fut témoin du second mariage de Kohl, a salué sa mémoire : "Merci pour l'unité allemande. Pour l'Europe. Pour tant d'autres choses incroyables. Helmut Kohl, 1930-2017, repose en paix",

a-t-il écrit sur Twitter.

COLOSSE • L'ancien chancelier, colosse physique et historique, est le père incontesté de l'Allemagne réunifiée. Il restera dans l'histoire pour avoir forcé la main des dirigeants soviétique et américain Mikhaïl Gorbatchev et George Bush, mais aussi de ses alliés européens, pour que la RDA anciennement communiste rejoigne la RFA en 1990, moins d'un an après la chute du Mur de Berlin. Il a aussi permis la fin de l'occupation militaire de

l'Allemagne, imposée par les quatre puissances victorieuses du nazisme depuis 1945, jetant ainsi les bases de l'émergence d'une Allemagne forte sur la scène internationale.

Pourtant, quand à 52 ans il prend la tête en 1982 du gouvernement d'Allemagne de l'Ouest à la faveur d'un changement d'alliance au Parlement, il est moqué pour son côté rustique et provincial – il le sera toute sa vie – et personne n'aurait alors parié que ce fils d'un fonctionnaire du fisc issu d'une famille de la petite bourgeoisie de Ludwigshafen entrerait dans la mémoire collective européenne.

Mais le 9 novembre 1989, le mur de Berlin s'effondre et le chancelier conservateur, alors contesté dans son propre parti (CDU), endosse, selon ses propres mots, "le manteau de l'Histoire". Ce catholique pratiquant surprend en proposant dès le 28 novembre un plan en 10 points devant conduire à l'unification allemande.

Sa fin de carrière sera

moins glorieuse, ternie par le scandale des caisses noires du parti. Il finira par reconnaître avoir recueilli des dons occultes, et Angela Merkel, sa protégée, en profitera pour l'évincer.

Selon une biographie non autorisée, il n'a jamais pardonné à la chancelière, disant qu'avant de le rencontrer elle "ne savait même pas manger avec un couteau et une fourchette".

Plus récemment, en avril 2016, Kohl a dénoncé la politique d'accueil de Mme Merkel, qui a permis l'arrivée de 1,1 million de migrants en 2015. Il a aussi reçu le Premier ministre hongrois Viktor Orban, farouche détracteur de la chancelière.

Les soubresauts de sa vie privée, étalés dans divers livres et journaux allemands – brouilles avec ses enfants, polémique sur le rôle de sa nouvelle femme, le traitement de sa première épouse malade, Hannelore, qui s'est suicidée en 2001 – ont achevé d'assombrir ses dernières années.

A travers le monde

• **Allemagne-France/Diplomatie. Berlin et Paris dénoncent un projet de sanctions américaines contre Moscou**

Berlin, soutenu par Paris, a vivement dénoncé hier un projet de sanctions américaines contre Moscou, accusant Washington de chercher à favoriser ses entreprises en punissant les grands groupes européens engagés dans le projet de gazoduc Nord Stream 2.

• **Chine/Explosion. C'était une bombe artisanale**

L'explosion devant une école maternelle qui a tué huit personnes jeudi dans l'est de la Chine a été provoquée par une bombe artisanale fabriquée par un jeune homme qui est mort dans la déflagration, ont annoncé les autorités locales.

• **France/Enquête. Mort du petit Gregory. Deux membres de la famille inculpés**

Coup de théâtre, 32 ans après la mort du petit Grégory : son grand-oncle et sa grand-tante, Marcel et Jacqueline Jacob, ont été inculpés hier pour enlèvement et séquestration suivie de mort, dans l'une des affaires les plus énigmatiques de l'histoire criminelle française.

• **Grande-Bretagne/Incendie. Et maintenant 30 morts !**

Au moins 30 personnes ont perdu la vie dans l'incendie de la tour Grenfell à Londres et des dizaines d'autres sont portées disparues, un bilan lourd qui a provoqué une explosion de colère des survivants et des proches des victimes (photo).

• **Italie/Migrations. 3 000 migrants secourus en Méditerranée en 48 heures**

Environ 3 000 migrants ont été secourus au cours des dernières 48 heures en Méditerranée, dans les eaux face à la Libye, ont indiqué hier les gardes-côtes italiens qui coordonnent les opérations de secours.

• **Syrie/Conflit. Le chef de l'EI tué ?**

L'armée russe a affirmé hier avoir probablement tué en Syrie le chef du groupe Etat islamique (EI), Abou Bakr al-Baghdadi, lors de bombardements fin mai par son aviation visant une réunion de hauts dirigeants de l'organisation jihadiste près de Raqa. Affirmation que la coalition internationale a dit ne pas être en mesure de confirmer.

France/2e tour des législatives ce dimanche

Ce qu'il faut savoir sur le scrutin

AFP
Paris/France

Enjeu, mode de scrutin, résultats du premier tour, calendrier politique... Voici ce qu'il faut savoir sur le deuxième tour des élections législatives françaises, ce 18 juin, qui devrait assurer une large majorité parlementaire au président Macron.

• **Quelle majorité pro-Macron ?**

Les législatives représentent un enjeu crucial pour le nouveau président centriste Emmanuel Macron, qui a besoin de la majorité la plus large possible à l'Assemblée pour mener ses réformes, à commencer par celle du code du Travail.

Le vote de ce dimanche s'annonce comme une consécration pour cet ancien banquier de 39 ans, jamais élu auparavant, qui a réussi à conquérir l'Elysée en mai au terme d'une campagne éclair, avec un mouvement créé un an plus tôt.

Le parti présidentiel, la République en Marche (REM) et son allié centriste du MoDem pourraient ravir entre 440 et 470 des 577 sièges, très largement au-dessus de la

majorité absolue (289 élus), selon des projections des instituts de sondage.

• **Quelle opposition ?**

Divisés, affaiblis, et pas forcément "Macron-incompatibles", les autres partis redoutent d'être réduits à la portion congrue dimanche : la droite aurait entre 60 et 90 sièges, les socialistes qui détenaient la majorité dans l'Assemblée sortante devraient se contenter de 20 à 35 sièges avec leurs alliés.

L'extrême droite qui espérerait devenir la première force d'opposition obtiendrait seulement un à 6 sièges, la gauche radicale et ses alliés communistes de 10 à 25 sièges, loin de leurs espérances d'incarner une nouvelle opposition de gauche. Le chamboulement politique amorcé avec l'élection présidentielle redessine le paysage avec l'effondrement des partis traditionnels et la disparition annoncée du bipartisme droite gauche.

• **Profond renouvellement**

La nouvelle Assemblée sera profondément renouvelée, notamment parce que plus de 200 députés sortants ne se re-



Photo : AFP

Les portes du palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, vont s'ouvrir le 27 juin, selon toute probabilité, sur une très large majorité en faveur du président Emmanuel Macron.

présentaient pas. La décision du mouvement d'Emmanuel Macron, La République en Marche (REM), d'investir un grand nombre de candidats issus de la société civile et la nouvelle loi sur le non-cumul des mandats qui a incité certains à ne pas se présenter pour privilégier leur mandat local, vont contribuer au renouvellement des députés.

• **Résultats du premier tour**

Le premier tour, le 11 juin, a été marqué par une abstention historique de 51,29%.

Le parti présidentiel, avec son allié centriste MoDem, est arrivé large-

ment en tête avec 32,3% des suffrages exprimés, devant la droite (Les républicains, 21,5%). L'extrême droite (Front National) a obtenu 13,20% des voix, résultat jugé "très décevant" par sa patronne Marine Le Pen qui espérait devenir la première force d'opposition après son score historique à la présidentielle. La gauche radicale (France insoumise) a obtenu 13,7% avec ses alliés communistes, devant les socialistes et leurs alliés (9,5%). Les listes écologistes ont recueilli 4,3% des suffrages.

• **Mode de scrutin**

A l'issue du premier tour, seuls quatre députés ont

été élus : deux sous l'étiquette REM, un centriste de droite et un divers gauche.

Il reste à élire 573 députés, dont onze représentant les Français installés à l'étranger. Chaque circonscription représente environ 125 000 habitants.

Au second tour, est élu celui qui remporte le plus de voix quelle que soit la participation.

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 (07h00 au Gabon) à 20h00 (19h00 au Gabon) dans les grandes villes, heure à laquelle seront publiées les premières projections sur les résultats partiels.

• **Calendrier**

Avant de s'attaquer à la discussion des lois, la nouvelle Assemblée doit faire sa rentrée le 27 juin avant de former son bureau et élire son président. Puis sans doute la semaine suivante, les députés seront appelés à voter la confiance au gouvernement issu des élections – qui peut soit être le même que celui que pilote actuellement le Premier ministre de droite Edouard Philippe, soit être une formation remaniée.